



TROIS BASSINS
Toujours plus haut

Le Maire de la commune de Trois Bassins

Aux

Associations de Trois Bassins

A Trois Bassins, le 10 octobre 2024

Objet : Information aux organisateurs des manifestations

Mesdames, Messieurs,

Dans le but de permettre le traitement des dossiers de déclaration des manifestations culturelles ou festives, la commune de Trois-Bassins entend mettre en place un « process », dans le but de limiter les dysfonctionnements trop souvent constatés, tenant généralement en une transmission très tardive des dossiers vers les différents services de l'Etat et du SDIS, qui sont en charge notamment des questions de sécurité publique et de secours aux personnes.

Aussi, toutes manifestations récréatives, festives ou culturelles se déroulant sur la voie publique ou dans un ERP de la commune des Trois-Bassins, devront être déclarées en mairie au moins 6 semaines avant l'événement (Cf le guide des bonnes pratiques édité par le Ministère de l'Intérieur).

Pour les grands rassemblements, pour lesquels le public attendu se situe entre 1 500 et 5 000 et plus, la déclaration devra être faite auprès des services au moins trois mois avant. Ce délai étant indispensable aux services d'intervention pour l'analyse des moyens mis en œuvre par l'organisateur en matière de sécurité publique et du secours aux personnes.

La déclaration de la manifestation sera établie par l'organisateur au moyen d'un imprimé « type » (disponible sur site internet de la commune) et sera accompagnée, le cas échéant de documents justificatifs (plan de masse, plan de situation, emplacement des agents de sécurité privée, dispositif prévisionnel de secours, présence de chapiteaux, etc.). Elle devra être adressée à la police municipale suivant le délai mentionné précédemment (6 semaines).

Les demandes transmises hors délai feront l'objet d'un rejet et d'un avis défavorable de la collectivité. Nous restons à votre disposition pour toute précision et conseils.

Le Maire

Daniel PAUSE



2, rue du Général de Gaulle 97426 Les TROIS-BASSINS

☎ 0262 24 80 03

✉ contact@ville-troisbassins.re

www.ville-troisbassins.re